

Ouverture des candidatures pour la promotion 2022 de la Médaille de la Famille

La Médaille de la famille est une distinction honorifique décernée **aux mères ou pères de famille ayant élevé au moins quatre enfants** dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans. Le contexte actuel confirme à quel point le rôle de la famille est capital pour permettre aux jeunes de grandir dans un cadre éducatif constructif.



Cette décoration constitue un symbole fort de reconnaissance pour tous ces parents qui assument leur rôle et transmettent à leurs enfants des valeurs importantes, y compris dans des contextes parfois extrêmement difficiles. Toutes les familles répondant aux critères d'attribution de cette distinction nationale peuvent candidater.

Le dossier de candidature est envoyé sur simple demande et est téléchargeable grâce au lien suivant :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15319.do

Le dossier complet, incluant l'avis motivé du Maire de la commune, doit être **réceptionné par l'UDAF 69 au plus tard le 15 mars 2022**. La cérémonie de remise est traditionnellement organisée le jour de la fête des mères.

Vous souhaitez obtenir la médaille de la famille pour vous ou l'un de vos proches ?

Renseignements auprès du Service Institution au **04.72.76.12.12** ou par mail : institution@udaf-rhone.fr

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 69, est l'experte des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des 13 102 familles du département auprès des pouvoirs publics locaux. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'URAF.